

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2017-01-09 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 9^e jour du mois de janvier deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois
vacant
Monsieur le conseiller : Bruno Cormier

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2017-01-001

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption des procès-verbaux des 12 et 15 décembre 2016
5. Dépôt du bordereau de correspondance
6. Adoption des comptes à payer
7. Adoption règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2017
8. Adoption règlement emprunt – rues des Frênes et des Chênes
9. Avis de motion, création d'une zone Rc-102 à même la zone P-101
10. Acceptation ou rejet de la soumission pour la mise aux normes des installations d'eau potable des secteurs Saint-Louis et Saint-Charles
11. Mandat Samson & Frères, location d'une pompe submersible
12. Mandat Envir'eau puits, supervision d'un essai de pompage
13. Vente équipements travaux public

14. Adoption des prévisions budgétaires 2017, OMH de Portneuf
15. Adoption politique de location salle
16. Congrès COMBEQ, fonctionnaire désignée
17. Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de récupération hors foyer
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h34 Fin : 19h58

Rés.2017-01-002

Adoption des procès-verbaux des 12 et 15 décembre 2017

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville des 12 et 15 décembre 2017 soient acceptés tel que présentés.

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 9 janvier 2017. (du 13 décembre 2016 au 9 janvier 2017)

Rés.2017-01-003

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 641 872.04 \$

Liste des comptes à payer	93 360.55 \$
Liste des chèques émis	12 982.45 \$
Liste des chèques manuels	2 606.94 \$
Liste des paiements en ligne	43 731.01 \$
Liste des paiements ACP	420 474.44 \$
Dépôt salaires	68 716.65 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Rés.2017-01-004

Adoption règlement 194, pour fixer les taxes et les tarifs 2017

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement numéro 194 « Fixant les taxes et les tarifs 2017 » soit adopté.

Rés.2017-01-005

Adoption règlement emprunt – rues des Frênes et des Chênes

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement numéro 195 « Décrétant une dépense de 196 100 \$ et un emprunt de 196 100 \$ pour effectuer l'installation de bordure et de pavage sur les rues des Frênes et des Chênes ainsi que l'installation du service d'aqueduc à l'intersection de la rue des Frênes et de l'avenue Saint-Louis » soit adopté.

Avis de motion, création d'une zone Rc-102 à même la zone P-101

Je, Diane Godin, conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement créant une nouvelle zone Rc-102 pour le lot 5 458 790 dans la zone P-101 en autorisant l'usage habitation de moyenne et haute densité.

Rés.2017-01-006

Acceptation de la soumission pour la mise aux normes des installations d'eau potable – secteur Saint-Louis

Considérant que des soumissions ont été adressées, sur le site SEAO, pour la mise aux normes des installations d'eau potable – secteur Saint-Louis et Saint-Charles;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses);

	Secteur Saint-Louis	Secteur Saint-Charles
Construction & Pavage Portneuf	799 366.03 \$	181 055.90 \$
Rochette Excavation	745 448.06 \$	226 809.46 \$
Beauvais & Verret	704 106.50 \$	208 128.28 \$

Considérant qu'une réévaluation du dossier secteur Saint-Charles est présentement effectuée par les ingénieurs de la ville;

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense au montant de 704 106.50 \$ taxes incluses pour la mise aux normes des installations d'eau potable – secteur Saint-Louis à Beauvais & Verret; le tout conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par le MAMOT.

Rés.2017-01-007 Mandat Samson & Frères, location d'une pompe submersible

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accorde un mandat au montant de 3 050 \$ taxes en sus à Samson & Frères pour l'installation et la location d'une pompe submersible pour la continuité des travaux de forage.

QUE cette dépense soit affectée à la taxe d'accise.

Rés.2017-01-008 Mandat Envir'eau puits, supervision d'un essai de pompage

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accorde un mandat au montant de 4 883 \$ taxes en sus à Envir'eau puits pour des honoraires professionnels reliés à la supervision d'un essai de pompage et la rédaction d'un compte-rendu incluant le traitement des données de pompage.

QUE cette dépense soit affectée à la taxe d'accise.

Rés.2017-01-009 Vente équipements travaux public

Considérant que des soumissions ont été demandées dans le journal municipal édition de décembre 2016;

Considérant que les équipements à vendre étaient : ski-doo usagé, camion GMC usagé (2002), 4-roues usagé, potence de levage mobile et vieille meule d'établi;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit :

Ski-doo usagé :

Monsieur Michel Lavallée	225.00 \$
Monsieur Denis Rivard	400.00 \$
Monsieur Rémi Lesage	500.00 \$

Camion GMC usagé (2002) :

Monsieur Rémi Lesage	50.00 \$
----------------------	----------

4-roues usagé :

Monsieur Michel Lavallée	250.00 \$
Monsieur Denis Rivard	400.00 \$
Monsieur Rémi Lesage	50.00 \$
Monsieur Angélo Gauthier	300.00 \$

Potence de levage mobile :

Monsieur Rémi Lesage	25.00 \$
----------------------	----------

Vieille meule d'établi :

Monsieur Rémi Lesage	25.00 \$
Monsieur Sylvain Trudel	10.00 \$
Monsieur Angélo Gauthier	15.00 \$

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de monsieur Rémi Lesage au montant de 500.00 \$ pour la vente du ski-doo usagé.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de monsieur Rémi Lesage au montant de 50.00 \$ pour la vente du Camion GMC usagé 2002.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de monsieur Denis Rivard au montant de 400.00 \$ pour la vente du 4-roues usagé.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de monsieur Rémi Lesage au montant de 25.00 \$ pour la vente de la potence de levage mobile.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de monsieur Rémi Lesage au montant de 25.00 \$ pour la vente de la vieille meule d'établi.

Rés.2017-01-010 Adoption des prévisions budgétaires 2017, OMH de Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017 de l'Office municipal d'habitation soient acceptées telles que présentées :

Dépenses	303 683 \$
Revenus	203 203 \$
Déficit	100 480 \$
Participation municipales 10%	10 048 \$
Participation SHQ 90%	90 432 \$

Rés.2017-01-011 Adoption politique de location de salle

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte la nouvelle politique de location de salle en date du 1^{er} janvier 2017.

Rés.2017-01-012 Congrès COMBEQ, fonctionnaire désignée

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 678.35 \$ taxes incluses et la participation de madame Julie Vallée, fonctionnaire désignée au congrès de la COMBEQ qui aura lieu les 4, 5 et 6 mai 2017 à l'Hôtel Hilton Québec.

QUE les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2017-01-013 Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de récupération hors foyer

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE madame Anaïs Jardon, directrice du service des loisirs soit autorisée à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme de récupération hors foyer, Volet 1 : Aires publiques municipales.

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h10 Fin : 20h19

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 20 hres.

Maire

Greffière